

DEPARTEMENT  
DE SEINE-ET-MARNE

REPUBLIQUE FRANÇAISE



# MAIRIE DE GRETZ-ARMAINVILLIERS

69 rue de Paris - 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS

Arrondissement de Torcy

## DÉCISION N° 002024\_77

Téléphone : 01 64 42 83 00  
Courriel : contact@mairie-gretz.fr

**OBJET :** Fongibilité des crédits 2024 : décision budgétaire modificative N°2 portant virement de crédit de chapitre à chapitre

**Le Maire de la Ville de Gretz-Armainvilliers ;**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales;

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

**Vu** la délibération N°02023\_055 adoptant le règlement budgétaire et financier applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;

**Vu** la délibération n°02024\_44 adoptant le budget primitif de la commune pour l'année 2024 et autorisant M. le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

**Considérant** la nécessité de faire évoluer le logiciel RH;

**Considérant** que la somme inscrite au compte 2111 terrains nus au BP 2024 excède les besoins de la collectivité;

### DÉCIDE :

**Article 1 :** D'AUTORISER le virement de crédit suivant.

DESIGNATION	DEPENSES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT		
D- 2111-845 : terrains nus	30 000.00 €	
D-2051-020 : concessions et droits similaires		30 000.00 €

Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 17/10/2024

Publié le

ID : 077-217702158-20241016-002024\_77-AU

Seine  
et  
Marne

**Article 2 :** La présente décision sera communiquée au Conseil municipal lors de sa prochaine séance sous forme d'un délibéré et inscrite au registre des délibérations de la Commune de Gretz-Armainvilliers.

**Article 3 :** Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et transmise à :

- Monsieur le Préfet de Seine et Marne
- Monsieur le Trésorier Principal

Fait à Gretz-Armainvilliers, le 16 octobre 2024

Le Maire,  
Jean-Paul GARCIA ROBIN

